

Comment font les auxiliaires juridiques pour résoudre les affaires de justice environnementale ?

L'auxiliaire juridique environnemental est saisi par les personnes affectées par un problème de justice environnementale dénommées partenaires communautaires. L'auxiliaire va les aider à le résoudre en utilisant ses connaissances sur le droit et les institutions pertinentes pour parvenir à des solutions. L'auxiliaire juridique aide aussi les personnes concernées à se rapprocher des institutions avec des preuves appropriées ainsi que des solutions créatives et légalement valides.

Pour parvenir à la résolution des affaires dont il est saisi, l'auxiliaire suivra un processus de 4 étapes¹

1. sélection et identification du cas
2. la documentation du cas
3. analyser et définir des actions autour du cas
4. Rapport/suivi/évaluation du cas

Etape 1 : sélection et identification du cas

Au moins trois étapes sont nécessaires à l'identification d'une affaire : d'abord, identifier les groupes de personnes affectées et les impacts variés auxquels ils font face, ensuite, recueillir les informations sur les tentatives passées des personnes concernées pour contrer ces impacts, enfin élaborer la problématique de l'affaire en identifiant un moyen légal et la raison ou la source/cause du problème

A. Actions à mener pour identifier les personnes affectées et les clients actifs/ partenaires communautaires

- l'auxiliaire juridique est saisi par un groupe d'individus ou une personne affectée par un problème environnemental. Basé sur leur description du problème, il essaiera au maximum d'obtenir des informations supplémentaires qui l'aideront dans l'identification des principales préoccupations, leur cause et la problématique. Il complètera ces auditions par la lecture de documents, article de presse, reportages liés à ce problème

- Il peut arriver qu'un cas soit soulevé par l'auxiliaire soit en faisant le suivi d'un autre cas, soit en ayant échos d'une communauté souffrant d'une problématique environnementale. Même dans ces cas, il doit adopter la démarche précitée

- Après cette étape, le CELO effectue des visites de site pour vérifier combien de personnes sont affectées par le problème soulevé. Dans ce sens, il aura des discussions avec plusieurs sous-groupe de la communauté comme les femmes, les jeunes, indigènes, etc. ainsi qu'avec différents groupes socio-professionnels tels que les pêcheurs, les cultivateurs, les entrepreneurs. Cela lui permettra de comprendre le problème sous différents angles.

- L'auxiliaire va aussi vérifier l'étendue du problème et les personnes affectées, il évaluera aussi le nombre de personnes qui en tireront profit si le problème venait à être résolu. Cette étape lui permet d'identifier s'il y a d'autres endroits touchés par le problème et qui pourrait aussi bénéficier de la solution. Par ailleurs, partager le problème avec les autres CELOS pourrait lui donner des idées sur comment gérer le cas.

- Le CELO échange avec toutes les parties et identifie ceux qui sont disposés à travailler activement avec lui pour résoudre le cas. Ce groupe sera le partenaire communautaire du CELO. Il est conseillé d'avoir un groupe représentatif de la diversité des personnes affectées.

B. Recueillir les informations sur les tentatives passées des personnes concernées pour contrer ces impacts

A travers la visite de site et en discutant avec les communautés affectées, le CELO rassemble les informations sur les efforts passés réalisés par les impacts pour résoudre le problème. Cela l'aidera à mieux définir le problème

¹ La deuxième étape peut se faire tout au long du processus

et mieux envisager les prochaines actions (au cas où il décide que le cas mérite d'être pris en charge) tout en évitant une répétition dans la mise en œuvre.

C. Définir la problématique de l'affaire (problem statement)

Le CELO va à présent définir la problématique qui va décrire de manière succincte les impacts auxquels la communauté fait face et identifie un moyen légal et la raison ou la source/cause du problème. A l'aide de ces connaissances juridiques, il établit une relation entre les impacts identifiés et une ou plusieurs violation ou points de non-conformité au droit de l'environnement. C'est ce qu'on appelle en anglais le *legal hooks*. La définition de la problématique avec une claire description de l'impact (à différencier de l'effet) en relation avec les violations supposées est une étape clé dans la prise en charge d'une affaire.

Comment confirmer la pertinence d'un cas ?

Les auxiliaires juridiques peuvent déterminer la pertinence des cas et les hiérarchiser en utilisant la « **matrice PHILA** », c'est-à-dire une série de cinq critères cumulatifs qui sont importants si leurs efforts doivent porter leurs fruits

PARTENAIRES COMMUNAUTAIRES	HISTOIRE	IMPACT	LOCALISATION	ANGLE JURIDIQUE
L'affaire touche des partenaires communautaires ou des clients. Ce sont généralement les groupes de personnes affectées, lésées par un problème commun. Ce groupe s'engage à résoudre le problème aux côtés de l'auxiliaire juridique	Fondamentalement, les affaires choisies sont celles où les communautés affectées ont déjà tenté de trouver des formes de solutions par elles-mêmes. Cela a pu passer par des Organisations Non Gouvernementales (ONG), des tribunaux ou autres. Des exceptions peuvent être faites en cas de situation d'urgence, de désastres ou d'affaires particulièrement complexes ou exceptionnelles.	Les affaires qui ont eu un large impact en termes de nombre de personnes touchées ou de nombre de personnes susceptibles d'en être bénéficiaires sont prioritaires	Les affaires choisies sont celles qui sont dans le secteur de l'auxiliaire juridique ou de la zone locale afin qu'il/elle puisse maintenir un contact avec les communautés touchées par des visites de terrain régulières et des réunions de suivi	Les affaires avec un angle d'attaque juridique clair (comme celles qui résultent de la violation ou du non-respect des lois, de la pratique administrative ou des ordonnances judiciaires) comme solution au problème sont prioritaires par rapport à celles qui n'ont pas de base légale directe motivant leur requête ²

Si tous ces critères sont remplis, le CELO peut passer à la deuxième étape après discussion avec l'équipe de soutien (PO et PM) : la documentation

² Cependant, dans certains cas, les affaires qui n'ont pas d'angle juridique précis peuvent être prioritaires si le but est d'utiliser l'ensemble des preuves recueillies pour proposer une nouvelle loi/disposition ou amendement d'articles existants